



ADC, ASCT, GM : DISONS STOP ! GAGNONS DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL



Lille, le 21/11/2025



La Direction du TER HDF a décidé d'engager un bras de fer avec les ASCT et les ADC de la région et ne tient pas compte de la pression mise sur les GM et les roulants par leur politique de préparer à l'ouverture à la concurrence.

En effet, les annonces fortes et néfastes, faites lors de la DCI du 13 novembre 2025, obligent la CGT de par ses revendications à déposer un préavis de grève pour l'ensemble des ASCT, ADC et GM du versant nord.

Roulement sans RHR

Quid de l'échec de la Direction face au roulement sans RHR !

Malgré le danger que provoque ce roulement, la perte de rémunération qu'il engendre, la dégradation des conditions de travail des agents de Lille au détriment d'un roulement de 8 lignes, le manque de candidat (seulement 4 à ce jour), la Direction continue, par orgueil et/ou par dogme, à vouloir maintenir celui-ci, y compris en le faisant tenir par la réserve !

Pire encore, la Direction veut faire des expérimentations sur d'autres résidences, sous prétexte de «demandes d'agents».

NR qui se multiplie

Les modifications de commandes liées aux NR sont devenues un enfer pour la QVT des agents : les journées qui sont rallongées, les changements de missions entraînant une fatigue et une dégradation de l'équilibre vie privée/professionnelle.

En plus, ces NR apportent une surcharge de travail aux BDO ainsi qu'un conflit potentiel entre agents.

Pose des congés

Depuis plusieurs semaines les congés deviennent une problématique pour les ASCT, ADC et les BDO. La Direction ne l'explique que par les arrêts maladie, les « grèves de complaisance » et les absences syndicales.

Jamais elle ne remet en cause sa politique d'emploi, ce qui amène un équilibre plus que fragile dans les effectifs des différentes résidences.

Rééquilibrage de la charge entre résidences

Il est indispensable, pour la CGT, d'équilibrer la charge de travail dans les résidences. Comment expliquer de telles différences de charges et de taux de RHR selon les résidences ! Équilibrer le territoire est une urgence.

D'ailleurs, à la traction, nous demandons de revoir la méthode de composition des G2T2R et de faire respecter la représentativité, ce qui enlèverait beaucoup d'irritants.

LA CGT REVENDIQUE :

- Une amélioration du SA 2026 et 2027, avec la fin des roulements sans RHR, de meilleures conditions de travail dans les roulements (Baisse d'amplitude, PS/FS adaptée pour l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle)
- Des effectifs suffisants dans les résidences afin d'obtenir des congés.
- L'arrêt des NR abusives qui allongent les JS ou modifient les lieux de RHR, et entraîne une dégradation des conditions de travail des agents
- Un rééquilibrage de la charge sur notre DL

Face à l'inaction de la direction pour répondre aux revendications légitimes des agents, la CGT dépose un préavis reconductible PRV 251130 155 1 01 L, tous les lundis, à compter du 1er décembre, jusqu'à fin janvier avec une période commençant le dimanche à 12h et allant jusqu'au mardi 08h00.

**ADC, ASCT ET GM, POSEZ MASSIVEMENT VOS DII AFIN DE PESER SUR LES
NÉGOCIATIONS ET OBLIGER LA DIRECTION À RÉPONDRE AUX
REVENDEICATIONS LÉGITIMES.**

Toutes et tous en grève à compter du 1er décembre !!!



Lille le 20 novembre 2025

M. MARTEL Florent
Directeur Versant Nord
M. NOIRET Sébastien
DRH Versant Nord

Objet : Préavis de grève

Monsieur le directeur,

Le secteur CGT Cheminots Nord-Pas-De-Calais via ses CTS Traction et CTS Train ont été reçus le Jeudi 13 novembre 2025 dans le cadre d'une DCI posée le 11 novembre 2025.

Après cette réunion de concertation, il subsiste des points de désaccords entre la Direction et notre organisation syndicale sur les sujets suivants :

- **Réduction du temps de travail effectif dans les roulements ASCT/ADC et remise en place de RHR dans les roulements ASCT/ADC pour un équilibre de la QVT.**
- **L'arrêt des NR impactant fortement la QVT des roulements ASCT/ADC.**
- **Revue des effectifs ASCT/ADC pour l'obtention satisfaisante des congés.**

Par conséquent, le secteur CGT Cheminots Nord-Pas-De-Calais, conformément à l'article L2512-2 du Code du travail, vous dépose **un préavis de grève reconductible sur les périodes suivantes :**

- **Du dimanche 30 novembre 12h00 au mardi 02 décembre 08h00,**
- **Du dimanche 7 décembre 12h00 au mardi 09 décembre 08h00,**
- **Du dimanche 14 décembre 12h00 au mardi 16 décembre 08h00**
- **Du dimanche 21 décembre 12h00 au mardi 23 décembre 08h00**
- **Du dimanche 28 décembre 12h00 au mardi 30 décembre 08h00**
- **Du dimanche 04 janvier 12h00 au mardi 06 janvier 08h00**
- **Du dimanche 11 janvier 12h00 au mardi 13 janvier 08h00**
- **Du dimanche 18 janvier 12h00 au mardi 20 janvier 08h00**
- **Du dimanche 25 janvier 12h00 au mardi 27 janvier 08h00**

Ce préavis couvre l'ensemble des agents de conduite, des agents service commercial trains, des agents de la commande des bureaux d'ordonnancement du TER Hauts-de-France Versant Nord, ainsi que ceux susceptibles de les remplacer.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la CGT,

M KOZA Julien

M Debruyne Damien